

LE RÉVEIL ROANNAIS

POLITIQUE HEBDOMADAIRE
ORGANE RADICAL - SOCIALISTE DE LA RÉGION FORÉZIENNE

INSERTIONS:

ANNONCES, la ligne... 25 cent.
RÉCLAMES — 30 —

Elles sont reçues:

à ROANNE, aux Bureaux du Journal;
à LYON, agence Fournier, 14, r. Confort;
à PARIS, aux Agences de Publicité.

ABONNEMENTS:

Loire et Départements limitrophes
Six Mois..... 2 fr. 50
Un An..... 5 —
Autres Départements;
Six Mois..... 3 fr. —
Un An..... 6 —

Désigné pour la Publication légale des Annonces Judiciaires et des Actes de Société de l'Arrondissement de Roanne.

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.
LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES
Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

POUR TOUT CE QUI CONCERNE LA REDACTION & L'ADMINISTRATION S'ADRESSER AUX

BUREAUX DU JOURNAL
Rue Ste-Elisabeth, 70 — (Maison Bonnevey)
ROANNE

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 16 de chaque mois et sont payables d'avance.

LES LETTRES NON AFFRANCHIES SONT REFUSÉES

Les Manuscrits non insérés ne seront pas rendus.

NOUVEAUX SOCIALISTES

Quand le vent change, les girouettes tournent!
Voilà bien un vieux proverbe qui est justifié à chaque instant par de nouveaux exemples.
Il y a quelques années seulement personne ne voulait encore se dire socialiste. Le socialisme faisait peur. Les socialistes étaient isolés. On croyait que cette science sociale qui a pour but de donner aux uns plus de bien-être et aux autres moins de privilèges, ne devait représenter que le gâchis, le désordre, les barricades, la révolution permanente, le partage des biens, en un mot la désorganisation sociale la plus complète.

A l'heure actuelle, on est un peu revenu de cette erreur. On a vu enfin que le socialisme est une véritable science qui se développe tous les jours davantage. On a compris qu'il était temps de compter avec elle.
Comme le dit très bien Benoit Maton dans son *Histoire du Socialisme*, avant d'entrer dans les faits, les idées passent toujours par trois grandes épreuves; d'abord elles sont dédaignées et ridiculisées, ensuite elles sont réprouvées et violemment combattues, enfin elles sont partiellement adoptées par leurs anciens adversaires qui s'efforcent, consciemment ou non, de les stériliser dans l'application.

Nous commençons à nous apercevoir que le socialisme va être bien tôt à sa troisième épreuve.
Tous les politiques qui, à un titre quelconque, s'adressent au peuple, à la classe ouvrière, se déclarent déjà socialistes. Ils veulent tous maintenant améliorer le sort du travailleur. Ne sont-ils pas précisément créés pour faire aboutir les réformes sociales?

Les socialistes catholiques de l'école de M. de Mun sont déjà légion. N'avons-nous pas aussi un nombre incalculable de socialistes de gouvernement qui s'occupent des questions sociales, mais qui s'en occupent presque toujours aux époques des élections?

Les élections passées leur socialisme a disparu avec toutes leurs

promesses électorales.
En présence de cette situation bien nette le parti des travailleurs doit être prudent.

Il doit marcher tout droit devant lui sans s'inquiéter de ceux qui, à droite ou à gauche, veulent dans un but inavouable l'éloigner de sa route directe en lui promettant la réalisation illusoire de quelques-unes de ses revendications.

Avant de parler d'un fait qui ces jours-ci a passionné tout le monde politique et même tout le monde politique de France, nous dirons à ce sujet un mot de ce qui s'est passé aux élections du 6 octobre à Roanne. Le moment de la lutte est passé. Les passions sont maintenant revenues à leur état normal. On peut donc discuter à cette heure avec toute la froide raison qui est nécessaire à une question aussi sérieuse.

A cette époque peu éloignée, nous avons vu M. Charbonnier, candidat réactionnaire, pousser le cynisme politique jusqu'à venir au milieu des ouvriers faire des promesses mensongères aux électeurs socialistes.

Nous l'avons entendu se déclarer socialiste lui-même. Ce fils de maire bonapartiste de Lyon, cet élu monarchiste de St-Just-en-Chevalet, ce rédacteur du *Nouvelliste*, s'affichait aussi républicain qu'un membre de l'extrême gauche ou qu'un ancien combattant de 1848.

C'est bien là un signe des temps. On constate le progrès et la puissance du mouvement économique émancipateur.

Les plus récalcitrants voient qu'il est trop tard pour l'arrêter en route. On veut paraître lui donner satisfaction. On cherche à le tromper.

Et en cherchant à donner une fausse direction à ce mouvement essentiellement social on veut aussi s'en servir pour élever au pinacle ceux dont le but est diamétralement opposé aux revendications impérieuses de la collectivité.

La classe ouvrière doit déjouer de telles manœuvres qui sont loin de faciliter son émancipation économique.

Il y a avant tout encore un principe républicain dont on ne doit pas se départir.

Il faut toujours avec la démocratie qui travaille et qui produit, ceux qui représentent la plus large expression démocratique, la plus grande somme de progrès, de réformes sociales.

Arrivons au fait. Aux dernières élections législatives, quelques électeurs socialistes du faubourg ont voté pour le candidat réactionnaire, pour M. Charbonnier.

Ce vote n'est pas seulement une faute, c'est encore une inconséquence.

Ces électeurs irréconciliables à juste titre ne voulaient pas voter pour M. Audiffred. C'était leur droit. Aucun devoir ne leur imposait, momentanément même, l'obligation de voter pour un candidat qui ne pouvait représenter leurs aspirations, leurs intérêts. Que l'on vote pour un candidat très avancé, absolument très avancé. Que l'on vote pour Cluseret, pour Nourrit ou pour un autre socialiste plus ou moins révolutionnaire. Que même dans ce cas spécial l'on ne vote pas du tout et que l'on retrouve ainsi la logique républicaine et socialiste dans l'abstention pure et simple. Nous comprenons cela.

Mais que sous prétexte de faire échec à un candidat modéré l'on vote pour un candidat rétrograde, voilà ce que nous ne pouvons ni admettre, ni comprendre. Les républicains qui admettent et comprennent cela sont des républicains bien malheureux.

Il ne suffit pas non plus de réclamer seulement des réformes économiques, il faut aussi revendiquer des réformes politiques. Il ne suffit pas de se dire socialiste, il faut être aussi républicain.

La République doit toujours être le but suprême. La question sociale est d'ailleurs toujours parallèle à la question politique qui est pour nous la question républicaine, devant laquelle tout doit disparaître en cas de danger immédiat.

Nous parlons de ces socialistes de carton qui se mettent à la remorque du mouvement populaire uniquement pour en tirer profit, ou qui cherchent encore tout simplement à paralyser ce mouvement.

Quelques considérations nécessaires nous ont entraîné trop loin pour nous permettre encore de parler aujourd'hui de ce nouveau socialiste qui a pour nom Léon XIII et qui veut de Rome trouver la solution de la question sociale.

publicains ralliés qui devraient, avant de vouloir commander, commencer par servir.
Duns un discours prononcé tout dernièrement, M. Ribot, lui, veut concentrer à gauche. Il répudie les réactionnaires. Il tend la main aux radicaux. C'est très heureux.

Seulement M. Ribot veut concentrer dans le vide. Il ne parle pas de réformes. Il ne présente aucun programme sur lequel on pourrait s'entendre et marcher d'un commun accord. En définitive rien n'est moins sérieux que ce genre de concentration qui, de cette façon, serait toujours faite au préjudice du parti républicain avancé.

Le moment de l'entente n'est pas encore venu. D'ailleurs nous n'y croyons pas. Elle est même impossible. Nous ne devons pas la désirer.

Nous le répétons, le parti radical-socialiste doit conserver son drapeau et éviter une compromission qui lui serait absolument préjudiciable.

Quelques journaux, comme la *République française* et l'*Etafette*, mènent en ce moment une campagne active contre la liberté de la presse.
C'est à ne plus rien y comprendre. Cette liberté de la presse n'est cependant pas aussi grande et aussi illimitée qu'on pourrait bien se le figurer en lisant ces feuilles qui se croiraient volontiers complètement libres sans avoir le droit de dire le moindre mot de ce qu'elles pensent.

Ne voyons-nous pas à chaque instant des procès de presse se dérouler devant les tribunaux? Les parquets ne poursuivent-ils pas les journaux qui publient des provocations à un délit quelconque? Les colomniés n'ont-ils pas le droit de poursuivre leurs calomnieux?

Que demandent donc les journaux opportunistes? Baillonner maintenant la presse serait une honte pour notre République. Une telle pensée devait bien émaner de nos opportunistes qui voudraient évidemment rester seuls avec leurs journaux.

Nous ne doutons pas qu'à la Chambre actuelle il ne se trouvera aucune majorité pour donner suite à de tels projets.
Ce serait là un bon moyen d'aller en avant.

La concentration républicaine serait ainsi rapidement organisée. Le jour où une pareille proposition sera faite, et nous devons certes d'ores et déjà la prévoir, nous verrons, à coup sûr, monter à la tribune Millerand ou un autre pour flatter comme ils le méritent les auteurs de ces projets liberticides.

supplémentaire.

Je ne parlerai que pour mémoire des services publics installés à l'intérieur de l'Exposition. Poste de police avec un commissaire de police en permanence; quatre postes de secours avec un médecin en permanence à chaque poste; un poste central de sapeurs-pompiers avec surveillance sur toute l'étendue de l'Exposition; un bureau des Postes-Télégraphes et Téléphones ouvert de 7 h. du matin à 9 h. du soir avec 19 boîtes supplémentaires et 4 cabines téléphoniques; tous les jours, concert donné par quatre musiques régimentaires.

Plusieurs théâtres existent dans l'intérieur de l'Exposition, Théâtre Annamite, Palais des Enfants, Folies-Parisiennes.
Il existe également 19 restaurants, cafés, bars et buvettes, dont quelques-uns ont des prix abordables, les bouillons Duval notamment où l'on peut dîner convenablement pour 3 fr. 50 à 4 fr. café compris, tout y est de bonne qualité; quinze débits de tabac sont installés dans des kiosques et vendent aux prix ordinaires.

Enfin j'arrive à l'Exposition proprement dite, vous ne trouverez peut-être pas sans intérêt quelques renseignements que j'ai pu me procurer sur la Tour Eiffel et que je vais vous communiquer.
Les premiers travaux commencèrent le 28 janvier 1887; le chantier était assez important car la Tour occupe environ 16.000 mètres de superficie: la Tour forme un carré de 129 m. 22 c. de côté. Les quatre piliers qui supportent la Tour se trouvent placés aux quatre points cardinaux. Pour les deux piles les plus

éloignées de la Seine on rencontrait au niveau normal de ce fleuve une couche de sable et de gravier de 6 mètres d'épaisseur, on obtint donc assez facilement une fondation parfaite constituée par une couche de 2 mètres de ciment coulé à l'air libre; les deux autres piles ont été fondées différemment; on n'a rencontré la couche de gravier qu'à cinq mètres sous l'eau, il fallut donc employer les fondations à l'air comprimé à l'aide de caissons en tôle, fortement armés de fer et mesurant 15 mètres de long sur 6 mètres de large. Ces caissons furent enfoncés à 5 mètres sous l'eau, puis remplis de ciment et c'est de là que part la maçonnerie dans laquelle on a fixé les boulons d'ancrages de la Tour.

Il y a quatre caissons pour chaque pile soit quatre pyramides de maçonnerie; ces maçonneries sont recouvertes par deux assises de pierre de taille de Châteauleu-Landon dont la résistance à l'écrasement est de 1235 kilog. par centimètre carré, la pression sous les sabots de fonte n'étant que de 30 kilog. par centimètre carré, la pierre ne travaille donc qu'à 40% de sa résistance; cependant en prévision de la possibilité d'avoir à maintenir les pieds de la Tour sur un plan parfaitement horizontal, on a logé dans chacun des sabots une presse hydraulique de la force de 800 tonnes, permettant à un moment donné de produire le déplacement de chacune des arêtes et de la relever à la quantité nécessaire, ces presses n'ont jamais servi, tant la construction a été faite avec sûreté et précision.

Pour l'écolement de l'électricité on a

REVUE HEBDOMADAIRE

L'Union Républicaine essaie de plaigner le *Journal de Roanne* sur la qualification de réactionnaire appliquée au grand Lama Audiffred. Il est de fait qu'il est passablement drôle de voir appeler un député réactionnaire, par une feuille qui l'a si souvent traité de Jacobin, de terroriste, de communal, de faux frère, de traître, de communard. Il ne faut pas trop se préoccuper de ce que dit cette feuille, elle n'est plus dans son assiette, elle subit l'effet d'une boussolle qui a perdu son orientation et qui, affolée, vacille à droite et à gauche jusqu'à ce qu'elle soit fixée par son attraction. Laissons la chercher sa voie.

Donc, l'Union jubile d'entendre appeler son patron réactionnaire; cela lui paraît un comble que personne ne peut prendre au sérieux, tout au plus bon pour le *Réveil Roannais*.

Il faut cependant s'entendre sur ce qualificatif. — Par extension on l'appelle aux ennemis déclarés du gouvernement de la République: Orléanistes, Légitimistes, impérialistes qu'on devrait plutôt appeler Monarchistes. Il convient bien mieux à ceux qui, tout en se disant partisans de la République, réagissent contre elle; n'en veulent que pour la forme; repoussent les réformes sérieuses qu'elle comporte; veulent l'accaparer pour eux; s'y faire un bon nid; en exclure tous ceux qui ne sont pas de leur coterie et surtout n'admettre à la diriger qu'une seule classe: la bourgeoisie. A ceux là, le nom de réactionnaire est mieux appliqué et c'est bien le titre qui convient à celui que les campagnes nous ont imposé pour député.

Oh! certainement il ne veut pas tromper la République contre une forme quelconque de Monarchie, il le dit bien haut, il s'en vante. Nous le croyons facilement, il y perdrait. Sous une monarchie, adieu position, influence! toutes les places seraient prises par ceux qui complotent aujourd'hui contre la République; il lui faudrait faire un stage, donner des gages pour se rapprocher de ceux dont il n'est séparé que par l'assiette au beurre. Ne pas défendre sa République, y pensez-vous! C'est son bien particulier; il y est attaché comme le lierre est attaché à l'arbre dont il succe la sève, comme la chenille tient à la feuille qu'elle dévore.

Après cela, ne lui parlez pas de régler lementer la production, de déterminer la part du travail, d'assurer la tranquillité et l'avenir du travailleur et de sa famille, ce n'est pas opportun, cela dérangera l'ordre social. Toutes les révolutions ont servi les intérêts de la bourgeoisie, cela suffit. Le peuple doit se contenter de l'au-

La Semaine Politique

Concentration républicaine. — La liberté de la presse.

Cette semaine encore on a longuement parlé de concentration dans les journaux qui se flattent de diriger l'opinion républicaine.

M. Léon Say veut toujours concentrer à droite.

Celui qui a quitté les vieilles barbes du Sénat pour essayer d'escalader les marches de la présidence de la Chambre, est évidemment plus près des réactionnaires que des radicaux et des socialistes. Il suit donc son penchant naturel. Toutefois il peut en toute sécurité se livrer à son tripotage parlementaire. Il ne sera pas inquiété par nos amis qui n'ont aucun compte à régler avec les fidèles du Comte de Paris. Gouverner avec des réactionnaires n'est pas en effet un bien grand honneur, On nous parle aussi de nouveaux venus, de nouveaux convertis.

Avant d'appeler au gouvernement de la République ses plus acharnés ennemis d'hier, on devrait être certain de leur soumission, de leur conversion, de leur sincérité. On est en droit de ne guère croire aux convictions de ces ré-

RAPPORT

DU DÉLÉGUÉ DE LA CÉRAMIQUE DE LA VILLE DE ROANNE

(SUITE)

Nous voyons d'autres Arabes en turbans et burnous blancs, mais très à leur aise dans leur bottes, des noirs en costumes élégants ne paraissent pas gênés dans leurs souliers à la dernière mode; des Grecs, des Roumains, des Japonais, le monde entier me semble être représenté à cette fête du travail.

Le 15 juillet nous reçûmes une invitation à nous rendre à la Bourse du Travail. En arrivant, nous trouvons des voitures nous attendant pour nous conduire à la salle Wagram où avait lieu une conférence entre les délégués des Travailliers. Douze cents discours sont présents, on entend des discours dans toutes les langues, belges, anglais, américains, italiens, traduits par des interprètes, tous font entendre des paroles d'union et de concorde, demandant la solidarité entre les travailleurs de tous les pays pour lutter contre l'exploitation dont nous sommes victimes de la part des capitalistes; tous ces discours sont très applaudis. La Bourse a bien fait les choses, transport, bière, cigares, champagne, tout est payé par elle, aussi vous demanderai-je qu'il me soit permis de lui adresser en votre nom ainsi qu'au nom de toute la délégation, nos plus sincères remerciements, pour son accueil vraiment fraternel.

Une visite aux ateliers des maisons

sentiments inspirés par la conduite et par la confiance qu'inspire le premier magistrat de la République. A cet instant la salle est pleine, il y a bien 30.000 personnes, les salons du premier sont bondés, les danses recommencent, les rafraichissements font leur apparition, la fête est dans son plein. Au dehors d'innombrables voitures continuent à amener les invités; aussi quand nous quittons le Palais, c'est à peine si nous pouvons arriver jusqu'à la place de la Concorde en nous faulant à travers les voitures de tous genres qui encombrant toutes les voies.

Le 10 novembre 1884, le *Journal officiel* publiait le décret suivant:
1^o Une exposition des produits de l'industrie s'ouvrira à Paris, le 5 mars 1889 et sera close le 31 octobre suivant.
2^o Les produits de toutes les nations seront admis à cette exposition.
Cependant ce n'est qu'au commencement de 1886 que l'on est entré dans la phase de réalisation.

Les dépenses furent évaluées à 43 millions, l'état participait pour 17 millions, la ville de Paris pour 8 millions, le solde de 18 millions étant fourni par une société de garantie à laquelle le produit des entrées devait être abandonné jusqu'à concurrence du montant de sa participation.

Une convention passée le 20 mars 1889 entre M. Tirard, pré-ident du Conseil et M. Christophe, gouverneur du Crédit Foncier de France, a substitué à l'ancienne société une société nouvelle.

Cette société nouvelle a apporté à l'œuvre de l'Exposition 3 millions et demi de crédits supplémentaires, ce qui porte à 46.500.000 francs la somme totale, moyennant quoi elle a obtenu de l'état 30 millions de billets d'entrée et une autorisation de loterie. L'émission eut lieu

le 17 juillet. La C^{ie} P.-L.-M., ayant refusé de nous accorder une prolongation pour nos billets, le temps nous faisant défaut il nous a été impossible de nous y rendre.

Avant d'aborder la question professionnelle, je vous dirai quelques mots sur l'ensemble de l'Exposition, cela vous intéressera probablement.

Le 10 novembre 1884, le *Journal officiel* publiait le décret suivant:
1^o Une exposition des produits de l'industrie s'ouvrira à Paris, le 5 mars 1889 et sera close le 31 octobre suivant.

Le tarif des entrées est de 8 h. à 10 h. du matin, 2 tickets, de 10 h. à 6 h. soir 1 ticket, de 6 à 11 h. 2 tickets, le dimanche soir 1 ticket seulement. Vingt-trois portes donnent accès dans l'Exposition, les principales sont la porte des Affaires étrangères, porte Rapp, la Motte-Piquet, Duplex, Desaix, du chemin de fer, d'Iéna et d'Iéna Trocadéro.

Un chemin de fer Decauville est établi de l'esplanade des Invalides à l'Ecole militaire, la distance est établie de 3.500 mètres, la durée du trajet est de 21 minutes les trois arrêts compris, les prix de 0 50 c. en première et 0 25 en deuxième, départ toutes les dix minutes. Il existe à l'intérieur de l'Exposition un service de fauteuils roulants, le prix est de 2 fr. 50 l'heure et de 0 75 c. par quart d'heure

supplémentaire.

mone de quelques petites réformes. Voilà ce qu'on peut appeler la vraie réaction, et le Journal de Roanne ne s'est pas trompé en appelant M. Audiffred réactionnaire.

CHAMPIGNONS

(Suite)

Quant à la conversion du Journal de Roanne dont nous parle l'Union, il y a déjà quelques mois qu'on peut la présenter. Une personne qui se croit bien informée nous l'avait annoncée dès le commencement de cette année. Nous ne dirons pas comme la feuille de la place du Marché que ce soit pour emboîter le pas à M. Charbonnier et pour démolir Audiffred auquel le journal de M. Souchier a été très utile par la peur qu'il a causée dans les campagnes, du retour de la Monarchie — Nous pensons que cette évolution est due plutôt à l'ambition déçue, aux espérances trop longues à se réaliser ou à une perception plus juste des événements et de l'état du pays.

Avant de féliciter le journal de la rue de Sully et de lui souhaiter la bienvenue, nous lui demanderons à quelle République il entend prêter son appui ? si c'est à celle qui est chère aux Germains, aux Ribot, aux Léon Say et au Centre-Gauche toujours prêts à faire alliance avec l'Orléanisme, nous lui conseillerons de rester monarchiste, nous aimons mieux un adversaire déclaré qu'un ami douteux qu'il faut constamment surveiller.

L'arrêté de M. le maire concernant les exhumations exaspère cette brave Union, qui découvre une Nouvelle infamie. C'est dans son rôle, elle et le parti qu'elle représente ont toujours préféré l'intérêt des fonctionnaires à ceux des contribuables. Et puis ! il faut bien l'excuser, elle confond le vrai sens des mots, elle appelle : leçon méritée une vraie infamie, elle peut bien appeler infamie ce qui n'est qu'une leçon.

Suivant l'Union l'arrêté de M. le Maire ne repose sur aucun motif sérieux ; un jugement de la cour de cassation est une bagatelle pour elle et ne vaut pas son appréciation.

Il n'y a qu'une chose à retenir de cette boutade, c'est que l'Union ne veut plus insérer les communiqués de l'Hôtel-de-Ville sans qu'ils soient paraphés par la Préfecture.

Aujourd'hui dimanche grand banquet opportuniste à Valentino ; le ban et l'arrière ban des infodés campagnards sont appelés à y figurer. Avis est donné à tous les fonctionnaires et gens à ceux qui manquent au rendez-vous. Les instituteurs aussi ont dû recevoir l'ordre d'être présents. Grâce à toutes ces cartes forcées, au petit clan d'amis et de protégés de Roanne, ce banquet réunira la fine fleur des dévoués à l'opportunisme, à la politique des reculeurs, On sera là en famille, car nous sommes bien persuadés qu'aucun vrai républicain libre ne prendra part à ce banquet. Il n'est pas difficile de prévoir qu'on y fera l'éloge de la politique d'apaisement, d'énervement et qu'on ne dira pas un mot des grandes questions sociales qu'on devrait se hâter d'étudier au risque de les voir s'imposer d'une autre façon.

Nous ne voudrions pas nous hasarder à prédire un grand succès à cette réunion ; le péril monarchiste s'éloignant l'enthousiasme paraît baisser. Si nous en croyons ce qui nous a été rapporté du banquet de la Pacaudière du samedi 19 écoulé, il aurait été pitoyable, et n'aurait brillé ni par le nombre des convives ni par l'éloquence des orateurs. Ce qui n'empêchera pas l'Union de nous en donner un compte-rendu splendide et de reproduire les impressions ultra élogieuses de ses correspondants du cru, car on sait que c'est la spécialité des correspondants de ce chef-lieu de canton d'embrancher la trompette de la renommée pour célébrer les hautes qualités de leur député.

Pour mettre à l'abri des accidents les personnes qui mangent des champignons, on a tenté bien des fois de découvrir s'il n'existerait pas quelque procédé pratique, facile à mettre à exécution, qui permettrait de distinguer les bonnes espèces des mauvaises, et beaucoup ont proposé comme moyen absolument sûr l'essai d'une pièce d'argenterie que l'on plonge pendant deux ou trois minutes dans l'eau qui cuit les champignons ; la pièce d'argenterie doit, soi-disant rester intacte sinon le champignon ne vaut rien. Si le procédé est bon quelquefois, il échoue ou peut échouer souvent. Certaines espèces de champignons vénéneux noircissent en effet plus ou moins l'argent par suite d'une réaction chimique particulière ; malheureusement un nombre assez grand d'espèces également redoutables ne produisent pas ou ne donnent pas naissance à cette réaction. On peut cependant formuler quelques conseils pour le choix que l'on doit faire de ces cryptogames.

Ainsi il faut toujours repousser de la consommation les champignons à tissu mou et pulpeux, à odeur et saveur désagréables, ceux qui laissent suinter un liquide lactescent lorsqu'on les déchire, etc. S'il est bon de tenir compte de tous ces caractères et de rejeter de l'alimentation tous les champignons qui en présenteraient quelques-uns, il faut bien se garder de regarder comme non dangereux ceux qui n'en présenteraient aucun. On n'est réellement en sûreté qu'en employant le procédé que nous avons indiqué dans le précédent numéro ou en se bornant à ne faire usage que de champignons que tout le monde connaît pour être comestibles. Il faut regarder comme suspectes toutes les espèces dont l'emploi n'est pas généralement répandu dans la localité où l'on se trouve ; très souvent on a vu des personnes habituées à recueillir des champignons dans une contrée commettre les plus graves erreurs en changeant de pays, trompées qu'elles étaient par l'aspect d'espèces voisines de celles qu'elles connaissaient réellement.

L'espèce comestible que l'on trouve le plus souvent sur nos marchés est le champignon rose des champs (agaricus campestris) dont la culture se fait en grand dans des caves à Paris et ailleurs (champignon de couche) ; cette espèce que l'on ne saurait trop recommander est trop commune pour avoir besoin d'une description quelconque.

Bien que nous n'ayons confiance qu'en ce champignon (champignon de couche) nous devons cependant convenir qu'il n'y a pas lieu de trop suspecter certaines autres espèces que l'on rencontre chaque jour chez nos marchands de comestibles et parmi elles nous citerons :

- 1° Les mousserons, petits champignons à odeur musquée, même après cuisson ;
2° Les bolets ou lèpes, assez rares dans nos régions ;
3° Les clavaires, champignons se présentant sous forme de branches plus ou moins ramifiées.

L'orange (amanita aurantiaca), champignon charnu, à chapeau garni à sa surface inférieure, de feuilles rayonnantes serrées peut se confondre très facilement avec l'amanite fausse-orange ; mais gardons-nous aussi d'en recommander l'usage quoique ce soit un des meilleurs champignons indigènes.

J. B.

CHRONIQUE LOCALE

Avis aux propriétaires de chiens. — Le Maire de Roanne informe le public, qu'un cas de rage a été constaté et que plusieurs chiens ont été mordus ; Il invite, en conséquence, tous les proprié-

supportées par quatre pylônes en charpente et devaient relier les quatre faces inclinées, ce qui n'était pas la partie la moins difficile de l'ouvrage.

On fit écouler une certaine quantité du sable des boîtes qui soulevait les arbalétriers et on provoqua par ce moyen un pivotement général qui rapprocha progressivement les piles mobiles des poutres qui restaient fixes, on put amener ainsi une coïncidence des pièces à assembler. L'opération fut tellement réussie que les trous des grands goussets de liaison au nombre de deux cents furent en coïncidence absolue et ne nécessitèrent aucun alésage pour effectuer la rivure, la partie la plus difficile était faite ; le reste fut monté au moyen de quatre grues spéciales qui se fixaient le long des ferrures et apportaient les grosses pièces de fer aux ouvriers perchés dans la membrure, à partir de 150 m. la surface étant très réduite les matériaux ont été montés par les procédés ordinaires au moyen d'une locomobile.

En douze mois la deuxième plateforme de la Tour située à 115 m. était atteinte. La troisième plateforme est à 276 m. 13 centimètres, sa grande salle à 16 m. 50 de côté et peut contenir 800 personnes, elle est fermée par des glaces mobiles sur tout le pourtour qui garantissent des intempéries.

On peut faire l'ascension par l'escalier ou par les ascenseurs le prix est le même. 2 fr. pour la première plateforme ; 1 fr. pour la deuxième plateforme ; 2 fr. pour la troisième, cette dernière ascension doit se faire exclusivement par l'ascenseur, l'escalier étant interdit au

taires de chiens, à tenir ces animaux à l'attache et à ne les laisser sortir que muselés ou tenus en laisse ;

Tous les chiens trouvés errants, seront abattus et il sera dressé procès-verbal contre leurs propriétaires.

L'affaire Devin. — L'affaire Devin, le meurtrier d'Adrien Aimé, est venue mardi dernier devant le Conseil de guerre de Clermont-Ferrand. Le Colonel Huteau présidait les débats.

L'accusé avait pour défenseur un de nos meilleurs avocats de Roanne, M. Sérol. Dès l'ouverture de l'audience il est donné lecture d'un long rapport aux termes duquel Devin est accusé d'avoir le premier septembre 1889, à Roanne, commis involontairement par imprudence et par inobservation des règlements, un homicide sur la personne du sieur Aimé, habitant de la commune du Coteau.

Plusieurs témoins avaient été appelés à Clermont-Ferrand. La dame Antoinette Berthelone est un des principaux.

Elle a chargé Devin. Cette femme vivait maritalement avec Aimé. Elle a soutenu qu'il n'y a eu aucune provocation de la part de ce dernier. D'après elle, si Aimé a poursuivi un moment donné le soldat Devin son couteau à la main, c'est que Devin lui réclamait de l'argent pour aller boire.

Le Conseil de guerre a entendu aussi les témoins Vacheron, un ami d'Aimé, Fessy Etienne, garçon boucher, Soudier Jean, fumiste, Poirier Joannès, Goyet Claude, sous-brigadier de police, qui ont raconté les différentes phases de la scène du meurtre.

On a entendu aussi Chanut Augustin, sergent-major, qui a donné des renseignements excellents sur Devin.

En 22 mois de service Devin n'a eu en effet qu'une punition de 24 heures de salle de police, encore n'est-ce que pour un cas des moins graves.

De la déposition des témoins, il résulte que Aimé avait tant de torts que Devin et que ce dernier, ivre, se croyant menacé, a eu l'imprudence de dégainer et de faire des moulinets avec son sabre qui a servi à Aimé à s'enterrer et à se blesser lui-même. C'est en s'approchant de Devin qu'Aimé s'est fait la blessure qui lui a donné la mort quelques minutes après.

M. le Commissaire du gouvernement n'a prononcé qu'un très court réquisitoire. Il a été assez indulgent pour Devin et a demandé contre lui l'application de l'article 319.

M. Sérol a présenté ensuite la défense de Devin. Il a débüté ainsi :

Je ne sais pour ma part rien de plus douloureux que de voir un bon soldat avoir à répondre d'un délit dont il ne se souvient pas et qu'il n'a jamais eu l'intention de commettre. C'est le lendemain du meurtre que garotté sur un lit de camp, on lui apprend qu'il a tué un homme.

M. Sérol explique ensuite la scène du meurtre et parlant de Devin, continue ainsi :

Bon fils, bon ouvrier, bon soldat, il n'a qu'une seule punition dans 22 mois de service : 24 heures de salle de police pour avoir dépassé de quelques minutes sa permission de 10 heures.

S'il a commis une faute, il en est bien puni. Dans tout le cours de son existence il restera dans son cœur et sa conscience ce souvenir d'avoir tué un homme ! Ge remords ne l'abandonnera jamais, Pourquoi voudriez-vous le frapper encore et le renvoyer à son vieux père léthargique une condamnation ? Rappelez-vous que si la justice a le droit de punir, elle a aussi le droit de pardonner.

M. Sérol demande l'acquiescement de Devin.

M. le Commissaire du gouvernement répond ceci : S'il y a eu imprudence de la part d'Aimé, il la paye de sa vie. Devin, lui, vous ne pouvez le laisser impuni.

Le Conseil, après avoir longuement délibéré, prononce un verdict de condamnation pour homicide involontaire avec admission de circonstances atténuantes.

Devin est condamné à 2 mois de prison, 30 francs d'amende et aux dépens.

Société Philharmonique de Roanne. — Programme de la soirée musicale donnée par la société Philharmonique le Dimanche 27 octobre 1889, à 8 heures 1/2 du soir, dans la Salle du Tribunal de Commerce sous la direction de M. Romedenne, avec le gracieux concours de Mlle G.

- 1° L'Ambassadeur, ouverture, par l'Orchestre, (Auber)
2° Le docteur Grégoire, chanson, par M. J. G.

public. L'escalier du premier a 350 marches placées en palier, celui du deuxième en 380 placées en hélice, le troisième en 1.062 ce qui fait en tout 1.792 marches.

Au-dessous de la salle où s'arrête le public on a réservé différentes salles pour les expériences scientifiques et un appartement particulier pour M. Eiffel.

Le Phare est placé au-dessus de ces salles, une machine à la force de 500 chevaux produit l'électricité nécessaire à l'éclairage des 48 lampes placées dans la lanterne formant trois étages et éclairant trois zones concentriques.

Le Phare est fixé mais les plaques de verre qui sont placées devant les feux sont mobiles, ces plaques blanches, bleues et rouges tournent au moyen d'un mouvement d'horlogerie et promènent ces feux tricolores autour de Paris dans un cercle de 70 kilomètres de rayon.

Le drapeau placé au sommet de la Tour au-dessus de la petite terrasse de 4 m. 40 de diamètre à 8 mètres de long sur 6 de large.

Le poids de la Tour avec tous ses accessoires est évalué à 9.000.000 kilos.

Le nombre des pièces de fer qui s'entre-croisent est de 12.000, le nombre de rivets, 2.500.000, le coût total est de 6.500.000 francs.

M. Eiffel prétend que le déplacement de sa Tour serait facile et relativement peu coûteux et que l'on pourrait la transporter au sommet des buttes Montmartre pour une somme de 6 à 700.000 francs.

Maintenant qu'itons la Tour Eiffel et commençons notre visite à l'Exposition par l'histoire de l'habitation humaine.

- (Gustave Nadand)
3° Moreau pour piano à 4 main par MM. R. C. et G. V. (X. X. X.)
4° Souvenir de la Savoie, fantaisie pour violon, par M. Romedenne, (Romedenne)
5° A. Après un Réve, mélodie, par Mlle C. (Fauré).

- B. Pastorale, par Mlle G (Bizet)
6° Menuet, par l'Orchestre, (Raoul Chassin), 2me Partie
1° Les Aveugles de Tolède, ouverture, par l'Orchestre, (Méhul).

- 2° Aubade du Tribut de Zamora, chantée par M. E. P., (Gounod)
3° Sextour de Lucie de Lammernoor, (Donizetti).

- 4° Le Barbier de Séville, (Osborni et de Briot)
Duo pour violon et piano par MM. Romedenne et R. G.

- 5° Je suis Ministre, monologue, par M. V. J., (Alfred Guillon)
6° L'Africaine, grande scène du Mancenillier, par Mlle C. (Meyerbeer).

- 7° Les Belles du jour, valse par l'Orchestre, (A. Desbains).
Entre la première et la deuxième partie il y aura dix minutes d'entracte. La Salle ne sera ouverte qu'à huit heures précises.

Théâtre de Roanne. — Direction de M. Du Jardin. Bureaux à 7 heures et 1/2. Rideau à 8 heures. Spectacle du samedi 26 octobre 1889. Livre III, Chapitre 1er, Comédie en 1 acte par MM. Eugène Pierron et Hippolyte Auger. La Grande Duchesse de Gérolstein, opéra bouffe en 3 actes, paroles de MM. Henry Meilac et Ludovic Halévy, musique de J. Offenbach.

Musée Ponté. — Cette semaine le MUSÉE PONTÉ exposera les principales vues de Naples.

Avais aux amateurs. — Ceux de nos amis qui sans bouger de Roanne ont déjà visité Constantinople et Rome, ne voudront pas terminer ainsi leur intéressant voyage sans avoir visité Naples.

Concert et Bal. — Aujourd'hui, samedi 26 octobre, à 8 heures précises du soir, salle de Venise, Grand Concert suivi de Bal de nuit, organisé par des amateurs roannais avec le concours de MM. Dumas, Barriquant et Madame Barriquant de l'association des artistes roannais. Entre la première et la deuxième partie, Vaudouille désolant.

La Bonne à Venturer. — M. Dumas, Venturer, Madame Barriquant, Zoé, M. Barriquant, Lucien.

A onze heures précises, ouverture du bal. Comptant sur la bienveillance du public, les organisateurs n'ont rien négligé pour lui être agréable.

Bureau à 7 1/4. Lever du rideau à 8 heures précises.

Pêche fluviale. — Un avis préfectoral rappelle que la pêche du saumon, de la truite et de l'ombre-chevalier est interdite du 20 octobre exclusivement au 31 janvier inclusivement, dans les parties de la Loire, du Rhône, du canal de Roanne à Digoin et autres cours d'eau compris dans le département de la Loire.

L'interdiction s'applique à tous les procédés de pêche, même à la ligne flottante tenue à la main, ainsi qu'au transport, à la vente, à l'exportation et à l'importation des espèces sus-indiquées.

Classe 1884. — Les conscrits de la classe 1884 de Roanne et du Coteau, sont priés de se rendre à une Réunion qui aura lieu le mardi 29 octobre 1889, à 8 heures du soir, salle de Venise, à l'effet d'organiser un bal-banquet pour fêter la libération de leur classe et resserrer les liens de fraternité qui les unissent tous.

Certificat d'études primaires. — Session supplémentaire. — Une session supplémentaire pour l'obtention du certificat d'études primaires aura lieu, à l'école primaire supérieure, rue de Cadore, 18, le mardi 29 courant, à 8 heures du matin.

Cette session est exclusivement réservée aux candidats qui, au moment de leur inscription, prendront, avec l'autorisation de leurs parents ou tuteurs, l'engagement de suivre, pendant un an au moins, les cours d'une école primaire supérieure ou professionnelle de la Loire.

Chambre des Huissiers. — La chambre de discipline des huissiers de l'arrondissement de Roanne est composée comme

Voici d'abord l'antre d'une troglodyte, simple tour creusé dans le flanc d'un rocher par la nature seule et que l'homme n'a pas même cherché à améliorer ; pendant combien de siècles l'humanité a-t-elle vécu dans ces cavernes ? la réponse n'est pas facile ; les plus vieilles civilisations dont il s'est parlé dans l'Histoire ne sont certainement pas le produit d'une génération spontanée, elles se sont fournies très lentement à la suite d'efforts accumulés par des races différentes dont nous ignorons jusqu'au nom ; un peu plus tard ils accumulés à l'entrée de leur grotte des branches pour se défendre contre les ours, les lions, les marmottes, puis apparaissent les tentes grossières formées de quatre piquets recouvertes de peaux de bêtes tuées à la chasse avec quelles armes ? puis apparaissent les allées couvertes construites en pierres brutes, énormes, plantées perpendiculairement et recouvertes d'autres pierres placées horizontalement. On trouve encore de ces allées en Bretagne ; les savants les prennent pour des monuments Druidiques alors qu'elles sont antérieures de centaines de siècles peut-être aux Gaulois.

Le sentiment du bien-être commence à poindre dans la hutte en branches d'arbres alors qu'elles sont antérieures de centaines de siècles peut-être aux Gaulois.

Les cités lacustres dénotent déjà une certaine civilisation. C'étaient des villages sur pilotis, avec des branches entrelacées, communiquant avec la rive par une sorte de pont-levis facile à enlever.

Combien de siècles se sont encore écoulés entre cette époque et la découverte du bronze ?

suit pour l'année 1889-1890 : Syndic, M. Rivollier ; rapporteur, M. Coquard ; trésorier, M. Forest ; secrétaire, M. Verdier, du Coteau ; membre, M. Maret, de Saint-Symphorien-de-Lay.

Chambre de commerce de Roanne. — La Chambre de Commerce de Roanne est avisée par M. le Ministre du Commerce et de l'Industrie qu'une Chambre de Commerce française vient d'être constituée à Smyrne et, en outre, qu'une Exposition de produits français doit s'ouvrir prochainement à Tamatave.

Les intéressés qui désireraient avoir de plus amples renseignements au sujet de la Chambre de Smyrne et de l'Exposition de Tamatave n'auraient qu'à s'adresser au bureau du Secrétaire, Palais de Justice, ouvert tous les jours, de 9 heures à midi.

Armée territoriale. — Dans le 104e Régiment territorial d'infanterie, à Roanne, ont été promus par décret du 15 octobre, Au grade de chef de bataillon :

M. Le Roy de Saint-Amand, capitaine au 24e de même arme, en remplacement de M. Rehalier des Iles, passé au 40e

Au grade de capitaine : MM. Devaux Benoit et Drevet Jacques, lieutenant au corps.

Dons aux pauvres. — La levée du tronc de la salle de mariages au profit des pauvres, a donné la somme de 36 fr. Tout en remerciant les bienfaiteurs de leur bienveillante sollicitude, il serait à souhaiter, de voir s'augmenter le produit de cette offrande en faveur des malheureux.

L'incendie de mercredi. — Un violent incendie s'est déclaré mercredi soir, vers les huit heures, rue de Sully, dans la maison Larochette.

Le feu s'est déclaré en dessous de la cuisine et de la salle de café de M. Fayard. Il a été aperçu par Mme Fayard.

En quelques instants les ateliers de M. Larochette, menuisier, et le café de M. Fayard, ont été embrasés.

Une foule énorme s'était transportée sur le lieu de l'incendie. L'eau faisant défaut, le service des pompes a laissé assez longtemps à désirer.

Nous avons remarqué la présence de M. le Sous-Préfet, de M. le Maire, de MM. les conseillers municipaux Gouttonier, Augé, Aulas, Chanion, etc., etc.

Pendant l'incendie on a fait l'expérience d'un nouvel extincteur, grâce auquel un hangar en planche rempli de matériaux et peut-être aussi la maison voisine appartenant à M. Chapuis, ont pu être épargnés.

Les pertes sont évaluées à 22.000 francs pour M. Fayard, et à 28.000 francs pour M. Larochette.

Elles sont purement matérielles et se trouvent couvertes par deux Compagnies d'assurances : Le Monde et La Générale.

Chute grave. — Samedi soir, vers les 5 heures, Guillaume Charles, tisseur au Coteau, a glissé sur le trottoir de la rue Nationale en face du café de l'Union.

Dans sa chute il s'est fait des contusions assez graves au bras gauche. Néanmoins M. Guillaumet n'a pas jugé les soins d'un médecin nécessaires.

Chien enragé. — Jeudi dans la soirée, un chien enragé a été arrêté dans les rues de Roanne. Ce chien appartenait à M. Rousset, puisatier au Rivage. Il a gravement mordu à la main droite le jeune Polosse, fils de M. Polosse, employé d'octroi.

Les premiers pansements ont été donnés à cette blessure qui laisse beaucoup d'inquiétude.

Il est probable que cette victime de cette maladie épouvantable qu'on appelle la rage se trouvera dans la nécessité d'aller à Paris suivre la Méthode de M. Pasteur.

Voici quelques renseignements : Le chien fut tué par l'employé d'octroi à coups de fusil. On l'enterra immédiatement.

M. Brgat fut appelé ensuite. Il fit déterrer l'animal, c'est un petit chien de l'espèce des toutous, âgé de 4 ans, à poils blancs. L'autopsie pratiquée aussitôt n'a laissé aucun doute : l'estomac était littéralement garni de matières étrangères de nature diverse sans une seule parcelle d'aliments.

Les renseignements précités et l'autopsie indiquent sûrement que le chien était enragé. La police a déjà fait abattre une dizaine de chiens trouvés dans la rue, que l'on croit mordus. Elle est à la poursuite de plusieurs autres.

L'Eglise catholique avec sa création du monde datant de 6.000 ans fait piètre figure à côté de ces monuments d'archéologies.

Puis vint la découverte du fer ; à partir de cette époque, l'homme pourvu d'outils autrement efficaces que les haches en silex éclaté, a le moyen d'assainir sa demeure sur le sol même et d'élever les premières maisons véritables.

Voici la maison égyptienne bâtie en briques crues, reconstruites d'après des peintures remontant à plus de 3.000 ans. La maison assyrienne reconstruite d'après le bas relief du Louvre est lourde et massive.

La maison phénicienne et la maison hindoue présentent à peu près la même architecture, mais dénotent un goût artistique beaucoup plus développé.

La maison israélite et la maison persane sont toutes deux d'un goût plus sobre, la première est simple, la seconde est surmontée d'un dôme rond en briques émaillées.

La maison étrusque reste unique dans son originalité primitive mais assez élégante.

La maison grecque et la maison romaine dénotent le génie correct de deux peuples artistes.

La maison gallo-romaine semble un type bâtarde qui conduit à la maison romaine et nous amène par degrés à l'architecture du moyen-âge.

A droite de la Tour Eiffel nous voyons une maisonnette en bois habitée par des pêcheurs scandinaves, avec leur bateau amené de la Norvège.

La maison byzantine et la maison arabe

Dans la rue. — Madame Charvin, lin-gère, 23 rue St-Clair, a déclaré au bureau de police avoir perdu son portemonnaie en cuir noir contenant une somme de 3,75.

— Madame Renon, demeurant 1, rue Mul-sant, a perdu, elle, un petit chien noir, à grandes oreilles, au poil noir ras et brillant.

— M. Layton-Chevalier, demeurant à Vil-lerest, a trouvé dimanche 13 octobre, sur la route de Charlieu, une montre en argent qu'il tient à la disposition de son propriétaire.

— M. Moullier, cafetier, rue de Cler-mont, 8, a porté au bureau de police un portefeuille en cuir de Russie qu'il venait de trouver rue Nationale.

— M. Bauffety Francisque, demeurant rue Mably, 32, a perdu mercredi dernier, de la rue Bourrasière à la place de la Voirie, un porte-monnaie renfermant la somme de 16 à 17 francs.

Mme veuve Brossard, ménagère, demeu-rant, rue de la Berge, a trouvé le même jour, vers 2 heures du soir, dans la rue Brison, une berlole à lait, qu'elle tient à la disposition de son propriétaire.

Boucherie de Cheval clandestine. — On a découvert cette semaine une bou-cherie de cheval clandestine, que tenait un nommé Verrière Joseph, rue de l'Hôpital.

On a saisi une grande quantité de viande et de saucissons. Contravention a été dressée aussitôt. Verrière a quitté Roanne et se trouve ac-tuellement au Coteau.

Arrestation. — Les nommés L... Claude et Labrosse Alexandre, ont été arrêtés dimanche dernier sous l'inculpation de vol et complicité de vol et coups et blessures sur les sieurs Démichel et Labouret de Ouches.

Contravention. — Contravention a été dressé contre le nommé Soutier Jean-Marie, manoeuvre, pour ivresse et tapage dans un lieu public.

Une contravention a été dressée contre le sieur Robelin, fabricant de laines, rue des Aqueducs, dont le chien a mordu le sieur Detour, matelassier, rue de Paris.

Au violon. — Le sieur Berthaud Joseph, est un de ceux qui aiment beaucoup trop le petit loup.

Dimanche dernier il a été mis au violon sous l'inculpation d'ivresse publique. Con-travention lui a été dressée.

Rixe sérieuse. — Une rixe des plus violentes a eu lieu lundi soir dans une des maisons de tolérance de la rue Magdeleine. Quelques jeunes gens en état d'ivresse manifeste, s'étant présentés à la porte de l'établissement tenu par le sieur Minieux, l'un d'eux, trop jeune sans doute, ne fut pas admis.

Ses camarades furieux, prirent sa défense. Il en est résulté évidemment une querelle des plus vives qui ne pouvait que se terminer par des coups de poing.

Encore si les coups de poing n'avaient pas été accompagnés d'autres coups plus graves, le mal n'aurait probablement pas été bien grand.

Mais un de ces jeunes écorchés s'étant armé d'un gros pavé pesant plusieurs kilo-grammes, poussa la folie jusqu'à lancer ce pavé à la tête de l'une des femmes de cette maison. La victime tomba inerte sur le pa-quet. Son état très grave au début ne laisse cependant rien à craindre aujourd'hui. Tous les soins nécessaires lui ont été donnés au premier instant par les docteurs Rolland et Thiodet.

Aussitôt cette mauvaise action accomplie, ces jeunes gens prirent la fuite, sans de-mander leur compte.

Une enquête est ouverte. Les auteurs de cette scène de sauvagerie sont activement recherchés. Le jeune homme qui a lancé cette pierre est un nommé Fusil, il a été mis en état d'arrestation mardi dernier.

École primaire supérieure de Roanne. — Au nom du Ministre de la Guerre, il a été décoré une médaille d'ar-gent à l'élève Perrin Guillaume et une mention honorable à l'élève Barbier Jean-Marie, qui se sont tout particulièrement distingués pendant l'année scolaire 1888-89 dans les exercices militaires et de gymnas-tique.

Nous enregistrons aussi avec plaisir que nous transportent dans deux mondes différents, la première tient du grec et du romain, la seconde avec ses décorations éclatantes et ses fenêtres d'où l'on peut voir sans être vu constitue un type à part.

Voici le pavillon Renaissance copié sur une maison du 16e siècle construite à Orléans qui fait éclater splendidement notre génie national.

Nous trouvons à côté de la maison russe à la façade aux bois ouvragés, les maisons de l'Arabie et du Soudan aux crépissages d'une blancheur de craie, qui semblent flamber sous le soleil dévorant du désert.

La maison japonaise et la maison chino-aise avec leurs toits tourmentés et leurs cloisons de bambou forment un con-traste éclatant avec la basse maison des Lapons et la hutte des Esquimaux qui ressemblent à des animaux fantastiques enroulés sous la glace.

Les cabanes informes de l'Afrique centrale et celles des Peaux rouges nous montrent les derniers vestiges de la sau-agerie encore debout à côté des mai-sons des Aztèques et des Incas derniers vestiges d'une éblouissante civilisation à jamais enroulée dans les cendres du passé.

Passons à l'histoire du travail. Cette exposition dans son ensemble comprend cinq sections :

Les sciences anthropologiques et ethno-graphiques, les arts libéraux, les arts et métiers, les moyens de transport, les arts militaires.

(A suivre.)

ETAT CIVIL DE ROANNE

Du 20 au 26 octobre 1889
Mariages 10
Du 23 Goullard Claude, 31 ans, employé de commerce, et Darc Louise, 39 ans, lingère.

Décès 6
Du 20. — Canalon Pierre, 60 ans, propriétaire, époux de Maridet Antoinette. — Charney Claude-Eugène, 2 mois. — Beaujeu Louis, 10 jours.

TRIBUNAL DE COMMERCE

Liquidation judiciaire PERRIER
Les créanciers de la Société Perrier, entrepreneur de roulage à Roanne, sont

invités à se réunir, le samedi 2 novembre prochain, à 10 heures du matin, au tribunal de commerce, salle du greffe, pour délibérer sur la formation d'un concordat dans la liquidation judiciaire de la dite société.

Faillite MAURE
Par jugement du 24 octobre 1889, le tribunal de commerce de Roanne a converti en faillite la liquidation judiciaire du sieur Vincent Maure, chaudronnier à Roanne, déclarée ouverte par jugement du 4 juillet dernier.

NOTA. — Tout mandataire devra être muni d'une procuration enregistrée.
Roanne, le 26 octobre 1889.
Le Greffier: J. GONINDARD.

IMPRIMERIE DU « REVEIL ROANNAIS »
ROANNE - 70, Rue Sainte-Élisabeth, 70 - ROANNE
FACTURES - MANDATS - TÊTES DE LETTRES
LIVRES A SOUCHE - CARNETS
LETTRES DE MARIAGE & DE NAISSANCE
CIRCULAIRES - PROSPECTUS - PROGRAMMES
STATUTS POUR FORMATION DE SOCIÉTÉS
Spécialité d'Affiches pour Théâtres, Cirques, Concerts, Fêtes Patronales. — Affiches Électorales.

Grand Café de l'Opéra près du théâtre
successeur. — Choucroute. — Bonnes consommations. — Rôtis.

CAFÉ-RESTAURANT
RAMBERT
16, rue de la Côte, 16
Chambres à coucher pour Voyageurs
TABLE D'HÔTE
Dîners à la carte et à prix fixe
CHOUCRROUTE AU JAMBON
ESCARGOTS DE BOURGOGNE
TOUS LES JOURS
PENSION BOURGEOISE
Service en Ville sur commande

MACHINES À COUDRE & À TRICOTER
De tous Systèmes.
HURTU, HAUTIN, SINGER, HOWE, VIGNERON, PEGEOT, BERTIER, REIMANN, POLYTYPE.
A des prix défiant toute concurrence.
S'adresser chez
M. DRIFFORD
79, rue Ste-Élisabeth, Roanne.
Seule agence des véritables machines HURTU-HAUTIN, pour l'arrondissement de Roanne.

C^o DES CHEMINS DE FER DU SUD DE L'ESPAGNE
AU CAPITAL DE 10 MILLIONS DE PESTAS OU FRANCS
LIGNE DE LINARES A ALMERIA
Dotée d'une subvention de 30,750,000 pesetas du Gouvernement espagnol
96,000 Obligations 1^{re} hypothèque
Exportant 25 fr. par an (1^{er} avril - 1^{er} octobre)
Remboursables à 150 fr. en 48 ans, à partir de 31 déc. 1893
La Compagnie prend à sa charge les impôts dépassant 0.50 par obligation et par an;
Le revenu minimum sera donc de 14.50
PAIEMENT DES COUPONS & REMBOURSEMENT DES TITRES en Espagne, en Belgique et en France.
PRIX D'ÉMISSION: 290 FR. PAYABLES: 30 fr. en souscrivant; 60 fr. à la répartition; 400 fr. le 2 janvier 1890; 400 fr. le 4^{er} avril 1890, sous déduction des intérêts à 3 0/0 sur les versements antérieurs.
Les titres entièrement libérés à la répartition seront délivrés au prix de 227 fr. 50, jouissance du 1^{er} octobre 1889.
Le placement ressort à 5 % net sans compter la prime d'amortissement.
La subvention de l'Etat de 30,750,000 pesetas; une 4^{re} hypothèque sur la ligne de Linares à Almería; le capital-actions; un traité de construction, à forfait, avec la Cie de Fives-Lille; le dépôt, dans des caisses spécialement désignées, des sommes nécessaires au paiement des coupons pendant la période de construction; enfin le produit net de la ligne, estimé à 2,640,000 (voir le prospectus) qui, déduction faite du service des 96,000 obligations, laisse encore un excédent de rendement de 1,140,000, constituant un ensemble de garanties de 1^{er} ordre.
On souscrit: Mardi 29 octobre 1889
Paris: CRÉDIT MOBILIER, 13, place Vendôme.
— SOCIÉTÉ DE DÉPÔT, 2, place de l'Opéra.
— SOCIÉTÉ GÉNÉRALE, 34, rue de Provence, et dans ses Agences des départements.
En Espagne: MADRID, BARCELONE et ALMERIA.
En Belgique et en Portugal.
La cote officielle sera demandée à Madrid, Barcelone, Paris et Lyon.

Étude de M^e Matray, notaire à Roanne, successeur de M^e du Sauzey.
A VENDRE A L'AMIABLE
UNE MAISON
Sise à Roanne, rue Beaulieu, N^o 1.
Pour les renseignements et pour traiter s'adresser à M^e Matray, notaire.

A LOUER
UN BEAU MAGASIN
ARRIÈRE-MAGASIN, LOGEMENT ET DEPENDANCES
MAISON AUBOYER
Place de l'Hôtel-de-Ville. — S'adresser au Grand Bazar Parisien.

AVIS AU PUBLIC
A partir du 1^{er} novembre prochain il y aura un dépôt de cerceaux en tous genres, à un grand rabais, savoir:
1^o Cerceau de chêne, 0,03 cent. épaisseur à 35 fr., tout décoré.
2^o Cerceau en sapin gros bois, 0,03 cent. épaisseur à 15 fr., décoré.
3^o Cerceau bois mince à 8 fr.
On trouvera également tous les articles funéraires, tels qu'entourages, couronnes fleurs vivantes et funéraires.
Le dépôt est chez M. Dumas, cafetier au Calvaire à la station des Cars-Ripert.
Les cerceaux plombés et zingués, capitonnés seront également fournis avec de grands rabais.

Étude de M^e HELLE, notaire à Roanne.
A VENDRE A L'AMIABLE
Une GRANDE MAISON, rue Poisson et place de l'Hôtel-de-Ville où se trouve le Bazar de ce nom.
Pour visiter et traiter, s'adresser au propriétaire M. Louis GANDE, comptable ou à M^e HELLE, notaire.

Le Maire de la ville de Roanne, donne avis que le Vendredi 25 Octobre, à 10 heures du matin, au Lycée de garçons, il sera procédé à la vente de
MATÉRIAUX ET MOBILIER
provenant du Collège.
HOTEL DU PETIT SAINT-JEAN
Repas pour Noces et Festins.

J. AUGÉ
Rue Ste-Élisabeth, 77, ROANNE 6
Déjeuners depuis 1 fr. 25. — Service à la carte

LA LINGERIE PARISIENNE
Vend le Meilleur Marché de toute la Région
Layette, Broderies, Dentelles, Mouchoirs et Cravates
SPÉCIALITÉ DE CHEMISES POUR HOMMES
EN VUE DE PROCHAINS AGRANDISSEMENTS
GRAND RABAI SUR TOUS LES ARTICLES EXISTANT ACTUELLEMENT EN MAGASIN
Nos CORSETS de 1,95 à 15 fr. sont vendus 30 0/0 moins cher qu'ailleurs
Nous recommandons spécialement notre rayon de Jerseys et de Jupons dont les Prix feront Sensation.
ROANNE - 42, Rue Nationale, 42. - ROANNE

POSTICHES, PARFUMERIE
CHASSIN
COIFFEUR
71 rue Ste-Élisabeth, 71.
ROANNE
ABONNEMENTS AU MOIS ET A L'ANNEE

M. CHASSIN se charge d'organiser un orchestre irréprochable à tous les points de vue, pour fêtes et bals publics ou privés.
M. Chassin est, en outre, constamment à la disposition des corporations et des sociétés qui désirent organiser des fêtes.
Une longue expérience lui permet de donner satisfaction à tous les désirs.

Cimetière du Coteau
M. DESBAT
ENTREPRENEUR DES POMPES FUNÈRES
DU COTEAU
115, ROUTE DE PARIS, 115
Couronnes mortuaires, perles, métal, immortelles fleurs. Construction de caveaux, monuments, entourages, etc. Entretien des Tombes.
Grande fabrique de cerceaux sapin, chêne, zinc, plomb, capitonnés et peints pour transport selon les prescriptions sanitaires. La vente se fait à des prix très réduits et défiant toute concurrence.
La maison se charge de tous les transports par corbillards de toutes classes et par chemin de fer pour tout pays, ainsi que de toutes les formalités à remplir concernant les funérailles.

SOLIDITÉ ÉLÉGANCE & BON MARCHÉ
C. BAILLY
Roanne - 21, Rue Mably, 21. - Roanne
Chaussures en tous genres cousues à la main et vissées, pour Dames, Hommes et Enfants. — Spécialité de Chaussures extra fortes pour la Chasse et le Travail.
NOTA. — La Maison Bailly, se charge de toutes espèces de réparations. 5
Roanne. — Imprimerie du Réveil Roannais.
Le Gérant: DELORME.

MUSIQUE-PIANOS-INSTRUMENTS
SAMUEL AURAND
Luthier. — Facteur d'Instruments
ROANNE (LOIRE)
MUSIQUE
ASSORTIMENT TRÈS COMPLET DE TOUTE LA MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE CONSTAMMENT ALIMENTÉE
DES PUBLICATIONS NOUVELLES DÈS LEUR APPARITION
Les Conditions de vente sont les mêmes que chez les Éditeurs
GRAND CHOIX DE MUSIQUE RELIGIEUSE
MESSE, CANTIQUES, MOTETS, CHŒURS POUR ORPHEONS
Fournitures pour Musique Militaire
Sur la demande de plusieurs Commerçants de notre ville, nous avons joint, outre le nickelage de nos instruments de musique, celui de toutes espèces de métaux ainsi que la dorure et l'argenture.
Le Nickelage, par voie galvanique, a pris dans ces dernières années une importance considérable.
Il a non seulement pour but d'empêcher l'oxydation mais encore de préserver les métaux mous de l'usure mécanique.
Le nickelage en effet, est dur et tenace susceptible d'un beau poli, non altérable à l'air, aussi, nous tâcherons d'engager toutes les personnes faisant un usage constant d'ustensiles en fer, fonte, acier, par un aperçu de quelques-uns de nos prix défiant toute concurrence.
Clef à gorge 0 30 c. polie
Clef grand modèle. 0 40 c. —
Mors de Bride avec gourmette 6, 00 poli
Chaîne de montre ordinaire. 0 30 c.
GRAND ABONNEMENT MUSICAL 30 FR. PAR AN
Donnant droit à la lecture de toute Musique française et étrangère
PARTITIONS D'OPÉRAS & D'OPÉRETTES
INSTRUMENTS
DÉPÔTS DES PIANOS DE LA MAISON
AURAND-WIRTH DE LYON
Seul Représentant pour le département, des Pianos ERARD de Paris
Grand choix de pianos PLEYEL neufs et d'occasions
ORGUES - HARMONIUM
des premières manufactures de France.
Représentant unique pour la région des instruments de cuivre de la
Maison COUTURIER-PÉLISSON, de Lyon.
ACCORDEONS FRANÇAIS ET ALLEMANDS
10 NOTES, 2 REGISTRES, DEPUIS 8 FRANCS.
Location de toutes sortes d'Instruments Cuivre et Bois, depuis 1 fr. 50 par mois.
Atelier spécial pour la Réparation de toutes sortes d'Instruments.
Le Gérant: DELORME.